

LE MOT DU MAIRE

Trimestriel de communication communale

Chers Concitoyens, Concitoyennes,

Tout d'abord, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2009.

Que cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur, et espérance. Il est vrai que la conjoncture actuelle n'est pas des meilleures : faisons en sorte que l'on puisse travailler pour l'avenir.

Mes pensées iront vers les sinistrés de la tornade. Je formule le vœu qu'ils continuent de recevoir le réconfort dans leur terrible épreuve, et que leur situation ne soit pas classée dans les choses du passé.

L'année 2008, fut celle des élections: je renouvelle mes remerciements pour la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale que j'ai réunie.

A présent, nous sommes engagés dans le travail pour le bien-être de notre commune et de ses administrés.

De nombreux travaux concrétisent notre bilan 2008. Dans ce domaine, la tâche est immense, aussi faut-il faire un choix suivant l'urgence et le budget : c'est ce que nous nous efforçons de faire.

Bien sûr qu'il y aura toujours des insatisfactions, des attentes... Patience : notre budget 2009 est en cours de réalisation et peut-être aurez-vous la surprise de découvrir ce qui vous tient à cœur.

Je tiens publiquement à m'excuser auprès des habitants de la rue Saint-Lazare : la requalification de la chaussée et des trottoirs n'a pu se faire, malgré ma promesse. Cela est dû à la configuration géographique qui fait que les travaux doivent être effectués conjointement avec la commune de Maubeuge.

De plus, notre subvention d'Etat n'était pas débloquée. C'est chose faite à présent et nous relançons la commune de Maubeuge afin que la réalisation de ces importants travaux, qui amélioreraient le confort des usagers, soit une chose concrète.

Je terminerai mon propos en vous invitant à la cérémonie des Vœux du Maire qui se déroulera le **Dimanche 18 Janvier 2009** à 15 Heures à la Salle des Sports. A bientôt.

Joyeuses Fêtes.
Bonne fin d'année 2008.

Le Maire,
Pierre ROCHE



HOMMAGE à Monsieur Léon PHILIPPE

Le 12 octobre 2008 s'est éteint à l'âge de 88 ans notre ancien maire, M. Léon PHILIPPE qui assura les fonctions de 1^{er} magistrat de 1984 à 1995.

D'abord conseiller municipal et adjoint, il succéda à Monsieur GILSON.

Monsieur PHILIPPE fut directeur de l'école Pasteur et tous se souviennent de son autorité.

En qualité d'enseignant, il participe activement à la mise au point du projet de l'école maternelle du Chemin Vert qui est une réussite.

Je fus conseiller et adjoint pendant ses 2 mandats. Certes, nos relations ne furent pas toujours faciles, mais je retiendrai de cet homme qu'il avait le sens du travail bien fait (que de temps il a passé à la mairie pour rechercher des solutions aux problèmes municipaux !)

Enseignant, il considérait quelquefois ses conseillers et adjoints comme ses élèves, appliquant avec force sa règle sur la table afin de faire respecter l'ordre dans les conseils municipaux.

Discipline et rigueur faisaient partie de son enseignement.

Fidèle lecteur de journaux sportifs, il se passionnait pour le football, ayant lui-même pratiqué ce sport. Un de ses objectifs principaux fut la création de notre salle des sports. C'est à juste titre que cette magnifique salle porte son nom, "Salle des Sports Léon PHILIPPE". Elle a été construite par sa volonté, avec des fonds uniquement communaux et donc, sans l'aide de l'État, comme l'indique la plaque commémorative dans le hall d'entrée.

A sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Le Maire,
Pierre ROCHE

PETITES ANNONCES

Cherche sur Rousies terrain d'environ 50 ares en mise à disposition ou faible location.

De nombreux Roséens émettent le désir de renouer avec la terre et le potager, et créer ainsi **un site « Jardins Ouvriers »**.

Pour tous renseignements ou propositions : prendre contact avec Monsieur PIERARD au 06.75.57.67.89



INFORMATIONS LOCALES

Mission Locale Sambre-Avesnois

Depuis 1984, date de sa création, la mission locale et ses 13 lieux d'accueil sont un espace d'intervention au service des jeunes de 16 à 25 ans.

Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches relatives aux questions d'emploi, de formation, mais aussi sur le logement ou la santé, en bref, le projet global du jeune.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

Les comités locaux d'aide aux projets.

Le CLAP est un outil pédagogique au service des jeunes. Il s'appuie sur une démarche d'accompagnement permettant à des jeunes de réaliser leur projet et a pour objectif :

- De responsabiliser les jeunes
- De révéler les compétences et de donner la possibilité d'élargir leur environnement social, culturel et économique

Le CLAP est un dispositif qui s'attache à accueillir les jeunes de façon personnalisée dans toutes les phases de leur parcours de projet.

La méthodologie conduit les jeunes à :

- Présenter personnellement et soutenir leur projet
- Réaliser personnellement leur projet selon les objectifs fixés
- Rendre compte des dépenses engagées et des sommes perçues
- Faire l'évaluation régulière de leur projet et de parrainer un nouveau porteur de projet.

Le CLAP est une instance unique animée et gérée par une structure publique ou privée et rassemblant plusieurs partenaires techniques et financiers.

Mission Locale Sambre Avesnois

13 Rue du Progrès BP 40247

59607 MAUBEUGE CEDEX

☎ 03.27.53.14.20

Fax : 03.27.64.31.62

Site internet : www.mlsa.asso.fr

Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie

6 Place Fermauwez 59740 SOLRE LE CHATEAU

☎ 03.27.56.16.11 fax : 03.27.59.09.63

E-mail : clic.solre@tempsdevie.fr

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi de 9 H à 12 H 30

et de 13 H 30 à 17 H 30

le Mardi ouverture sans interruption de 9 H à 17 H

POUR QUI ?

Pour les personnes de plus de 60 ans, les jeunes retraités, l'entourage et les professionnels

POUR QUOI ?

Pour toutes demandes concernant le quotidien de la personne (ex : recherche d'aide à domicile, entrée en structure, portage de repas, aide administrative...).

COMMENT ?

Accueil au C.L.I.C., possibilité de visite à domicile.

N'hésitez plus à nous contacter !!! **SERVICE GRATUIT.**

Une permanence se tiendra en Mairie
le 1^{er} lundi de chaque mois de 15 H à 17 H.

DATES DES COLLECTES ANNEE 2009

ENCOMBRANTS	DECHETS VERTS
Vendredi 20 Février	Samedi 25 Avril
Vendredi 29 Mai	Samedi 16 Mai
Jeudi 03 Septembre	Samedi 06 Juin
Jeudi 17 Décembre	Samedi 27 Juin
	Samedi 18 Juillet
	Samedi 08 Août
	Samedi 29 Août
	Samedi 19 Septembre
	Samedi 10 Octobre
	Samedi 31 Octobre

AVIS A NOS ANCIENS

Les paniers de Noël seront distribués à domicile

**LE SAMEDI 20 DECEMBRE 2008
à partir de 14 H 30**



Ils sont attribués aux personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'aux personnes titulaires de la carte d'invalidité.

Si par mégarde, vous ne recevez pas le vôtre, n'hésitez pas à contacter la mairie.

VANDALISME AUX CIMETIERES UNE HONTE

Les infractions au code du respect dû aux défunts, et à leurs familles continuent d'être perpétrées (vols de fleurs et de plaques).

La commune rappelle que ces provocations, qui relèvent de l'inconscience ou du vandalisme ne peuvent être tolérées. Des plaintes ont été déposées auprès des services de Police. Les personnes victimes de ces faits sont invitées à les signaler en mairie.

Il a été trouvé dans les poubelles du cimetière de trop nombreuses plaques funéraires. Celles-ci ont été entreposées par nos soins. Les personnes touchées par la disparition d'une plaque sont invitées à contacter la mairie.

Il est rappelé, et cela relève du bon sens élémentaire :

- Que l'accès est interdit aux chiens même tenus en laisse
- Que le cimetière est un lieu de recueillement
- Que vous devez déposer à la déchetterie les plaques funéraires dont vous voulez vous débarrasser

Pour le respect et la paix de nos défunts, soyez remerciés.

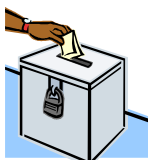
L'Adjoint aux Cimetières,
B. PAQUIE

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

RAPPEL

Nous vous informons que les inscriptions sur les listes électorales seront prises **de 8 H 30 à 17 H 30 jusqu'au 31 Décembre 2008 inclus**, dernier délai.

Elles concernent les personnes ayant changé de commune de résidence et les jeunes gens qui ont dépassé ou atteindront l'âge de **18 ans au plus tard le 28 Février 2009**. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.



RAPPEL

ILLUMINATIONS DE NOEL

Pour les décorations et illuminations des maisons, les personnes sont invitées à s'inscrire en Mairie au Service Accueil avant le **19 Décembre 2008** dernier délai. Le jury passera entre Noël et Nouvel An.

REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens aura lieu le **Dimanche 29 Mars 2009** à la Salle des Sports à partir de 12 Heures.

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Les couples qui fêteront leurs 50 ou 60 ans de mariage, sont invités à s'inscrire en Mairie avant le **vendredi 06 Mars 2009**.

AVENUE DE FERRIERE

La pugnacité du précédent conseil municipal sur le projet de requalification en matière de sécurité routière de l'Avenue de Ferrière a enfin débouché sur du concret : après tant d'années d'attente, les travaux ont commencé, et avancent régulièrement.

Nous sommes conscients que ce chantier (multiple !) entraîne des contraintes, des dérangements pour les usagers, et surtout, pour les riverains. Il faut bien admettre qu'être piéton, surtout, n'est guère facile en certains points de cette « artère-chantier ».

La commune n'est pas maître d'œuvre : elle ne peut qu'intervenir auprès du Conseil Général qui en est le responsable. Et c'est chose faite dès que c'est nécessaire. Mais croyez-moi : plusieurs entreprises doivent travailler, simultanément, ou successivement : il n'est pas facile d'harmoniser et de réguler tout cela.

Je vous demande donc un peu de patience: notre ville sera bientôt dotée d'une belle avenue qui fera notre fierté.

Bien entendu, n'hésitez pas à signaler en mairie toute anomalie : ceci sera transmis.

Le Maire.



COMMEMORATION DE L'ARMISTICE PAR LES SCOLAIRES

Pour marquer le 90^{ème} anniversaire de la cessation des combats de la "Grande guerre" le 11 novembre 1918, les élèves de cours moyen des deux écoles primaires de Rousies ont été réunis ce 10 novembre.

La volonté de la Municipalité et du corps enseignant était de profiter de cette commémoration pour associer les enfants à une double démarche : recueillement historique et démarche civique.

Une centaine d'enfants et leurs professeurs ont donc suivi en cortège une forte délégation municipale, de l'école Liémans jusqu'au monument aux Morts où une gerbe a été déposée et l'hymne national interprété par les enfants.

Tout ce petit monde s'est retrouvé ensuite à la salle des fêtes pour découvrir une exposition sur les valeureux "Poilus" de 14/18 réalisée par l'école Pasteur, et recevoir le sachet de bonbons bien mérité.



HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE LOUIS ARAGON

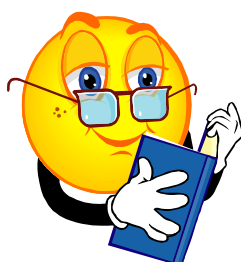
MARDI : de 14 H à 18 H

MERCREDI : de 14 H à 18 H

JEUDI : de 09 H à 11 H

VENDREDI : de 09 H à 11 H

SAMEDI : de 14 H à 17 H



La bibliothèque sera transférée à l'étage de l'école Léon Liémans, salle Serge VAN SOEST en janvier 2009.

ASSOCIATION RACINES ET PATRIMOINE

Nous remercions Alain DELFOSSE, association Racines et Patrimoine pour ses recherches dont nous retranscrivons le condensé ci-après :

« Les recherches approfondies dans les actes d'état civil, aux archives départementales (A.D.) (états de service militaire), ou dans les bases de données internet (Mémoire des hommes, Mémorial GenWeb), suscitent de nombreuses interrogations. En effet, il n'est pas rare d'observer des différences entre les personnes trouvées lors de ces recherches et le nombre de noms gravés sur le monument, en plus ou en moins.

Certains soldats sont inscrits sur plusieurs monuments. D'autres n'y figurent pas.

A Rousies

A ce jour, nos recherches ont permis de trouver 7 soldats et une personne civile morts pour la France, et ne figurant pas sur le monument aux morts.

Les actes de décès de quatre d'entre eux sont retranscrits dans les registres d'état-civil de Rousies. Les informations sur les trois autres soldats ont été trouvées par vérification systématique de quelques registres de conscription aux A.D. de Lille. De nombreux autres soldats attendent certainement dans les autres registres. Les recherches effectuées n'ont pas permis de trouver ces huit personnes sur le monument aux morts d'une autre commune.

Ces « oubliés » roséens sont :

BILLE Armand Couronné. Né le 12/04/1889 à Rousies, profession : forgeron

BRUCKERT Louis Marius Célestin. Né le 28/03/1894 à Rousies, profession : étudiant en chimie

CARON Paul Henri Dieudonné. Né le 14/01/1889 à Saint Quentin

CATTIAUX Gaston. Né le 13/01/1884 à Rousies

GODBILLE Jules. Né le 24/12/1876 à Trélon

ROUSSEAU Paul Joseph. Né le 08/03/1893 à Rousies, profession : ajusteur

THOMAS Aubin. Né le 08/11/1886 à Rousies

VAN WYNENDAELE Rosalie. Née le 06/03/1845 à Essche Saint Liévin

Ces noms seront rajoutés sur le monument aux morts.

Si vous avez des photos des soldats ou civils morts pour la France, merci de nous les prêter pour compléter le recueil en leur mémoire. »

Vous pouvez consulter l'article complet sur le site

<http://www.rp59.fr>



LES AMIS DU MARCHE ROSEEN

Le marché en fête en décembre.

Nous continuons notre programme d'animation en vous gâtant pour les fêtes de fin d'année, et ce avec la composition surprenante de paniers garnis de produits très alléchants. (Vous pouvez compter sur nous).

Les tombolas gratuites auront lieu les **Dimanche 21 et 28 Décembre.**

Au plaisir de vous rencontrer.

Le Président des Amis du Marché,
G. LEKIM



**LE COMITE OFFICIEL
MISS VAL DE SAMBRE**

organise le repas dansant de la Saint Sylvestre

**LE MERCREDI 31 DECEMBRE 2008
à partir de 19 H 30
à la Salle des Fêtes de Rousies**

Prix Adultes : 52 €

Prix Enfants – de 10 ans : 15 €

Réservations : en Mairie ou auprès de Madame DADATTO Géraldine au 03.27.65.60.31 avant le 26 Décembre dernier délai.

LES RESTOS DU CŒUR

La 1^{ère} distribution de nourriture au Resto du Cœur de la ville s'est déroulée le 3 Décembre dernier à la Salle des Fêtes.

Néanmoins, il est toujours possible de s'inscrire

**chaque mercredi,
de 13 H 30 à 14 H
à la Salle des Fêtes**

Se munir des documents originaux nécessaires concernant votre situation de famille (ressources, loyer etc...)

Les Responsables,
Georges THIBAUT
Michel BARBIER



AMICALE CHICO MENDES FAUNE ET FLORE

Nous sommes fiers et heureux d'annoncer l'existence depuis le 11 octobre dernier de l'association Amicale CHICO MENDES Faune et Flore. Avant toute chose, nous souhaitons remercier tous les Roséens et Ferriérois qui ont répondu présents lors de la visite du site et de l'assemblée générale qui a suivi.

Le comité est constitué comme suit :

Président: Raymond JOUVE; **vice-président:** Stéphane PIERARD; **secrétaire et trésorière:** Marie-Cécile WESTERLYNCK; **secrétaire adjointe:** Nathalie GOMES; **trésorier adjoint:** Gaston MOREELS.

Les membres actifs sont: Martine LECOMTE, Pierre ROCHE, Bertrand PLANQUE, Roger MORSA, Franck DADDATO, Fabrice PELERIAUX

L'adresse de l'association est celle de la mairie de ROUSIES:
BP 73005 ROUSIES 59606 MAUBEUGE CEDEX

Nous tenons à rappeler que le site est d'abord un endroit de promenade tout à fait agréable, ouvert à toutes et à tous. Il offre la possibilité de découvrir au fur et à mesure des saisons un paysage sans cesse renouvelé abritant une grande diversité biologique.

Notre première action sera le reboisement intensif de la zone située derrière la résidence en cours de construction rue des Viviers. La commune de Rousies offre les arbres et arbustes, le SIVU met à notre disposition les moyens techniques adaptés à cette action.

Bien entendu, notre association reste ouverte à toutes les personnes intéressées. Il suffit pour cela de venir nous rencontrer lors de notre réunion mensuelle, chaque premier mercredi du mois à 18H30 en mairie.

Le Comité,

**LE CLUB PONGISTE ROSEEN
A L'HONNEUR**



Yannick DUFOUR, le fondateur du Club de Tennis de Table de la ville vient d'être justement récompensé. Notre valeureux sportif a reçu la médaille d'or des mains du président de la ligue Nord-Pas-de-Calais de tennis de table. Voici 52 ans, Yannick tenait sa première raquette à l'école du centre de Louvroil. Sélectionné en équipe des Flandres, départementale et en région, il honora avec brio le bassin de la Sambre dans sa discipline.

Parallèlement, notre champion se distingua au haut niveau dans une équipe de handball division nationale de la Sambre.

Depuis 20 ans, Yannick a mis son expérience de joueur et d'entraîneur au service des Roséens. Il a su allier dynamisme, sérieux et convivialité au sein du Club.

La Municipalité le félicite pour cette juste récompense, et nul doute, qu'un nouveau titre de champion des Flandres vétéran ne serait pas pour lui déplaire... Encore bravo et merci à toi Yannick.

L'Adjoint aux Sports,
G. FOUQUET

SEJOUR A LA NEIGE 2009

La commune de Rousies organise du 27 Février au 07 Mars 2009 un séjour à la neige en Italie pour 60 enfants de 6 à 17 ans. Celui-ci aura lieu à Chiusa Di Pésio en Italie avec Rev' Alizée (hors vacances scolaires italiennes, les pistes seront plus dégagées). Le site se situe dans les Alpes Piémontaises.

La station qui se trouve dans la vallée Pesio Chiusa Di Pesio est un charmant village typiquement italien, à proximité de la nouvelle liaison qui mène au domaine du Mondolé Ski (150 km de pistes). L'hébergement se fait à l'hôtel Cannon d'Oro tout confort.

Grâce à son infrastructure (téléskis, télésièges et télécabines), le domaine de Mondolé Ski permet aux jeunes, de tous niveaux, d'évoluer sur des pistes d'une grande qualité. Des animations seront organisées : patinoire, seap-ball, etc... Différentes visites et veillées à thèmes seront proposées.

Le transport se fera en car de nuit au départ de la Place de la Mairie.

La participation des familles roséennes est de 200 € par enfant et de 625 € par enfant pour les non Roséens.

Règlement : 1/3 à l'inscription (non remboursable en cas de désistement) le solde au dépôt du dossier soit avant **le 09 Février 2009**.

Possibilité de paiement échelonné après accord du percepteur. Pour les familles de Rousies ayant des difficultés financières, le bureau du C.C.A.S. étudiera les dossiers.

Inscriptions : auprès de Mme GANTOIS Nathalie bureau du CCAS chaque après-midi. Fermé le samedi.

Pour tous renseignements : contacter M. PAQUIE Bernard à sa permanence tous les mardis de 17 H à 18 H et sur rendez-vous.

UN PEU DE RESPECT POUR NOS BOUTS D'CHOUX DE L'ECOLE MATERNELLE JEAN JAURES

Pourquoi faire subir ce genre de vandalisme à ces petits de l'école Jean Jaurès. Eux qui étaient si fiers de leur récolte de potirons. Déjà, l'an dernier, ils avaient été victimes du même préjudice.

Honte aux auteurs de ces méfaits ! Les petits ont pleuré en voyant leurs efforts réduits à néant. Il serait plus judicieux de les encourager et de les aider.

Ci-joint la lettre de ces enfants et de leur maîtresse très déçus de tels agissements.

Il est rappelé qu'il est interdit de pénétrer dans l'enceinte de la cour de l'école.



CENTRE AERE DE LA TOUSSAINT

Le Centre Aéré de la Toussaint a été fructifiant : 45 à 50 enfants de 4 à 12 ans ont fréquenté le centre pendant ces 2 semaines, encadrés par un directeur et 6 animateurs.

Les activités ont été menées autour d'Halloween, de la réalisation d'objets en pâte à sel, de jeux gustatifs, sensitifs, auditifs, olfactifs et visuels pour bien définir les cinq sens.

Une sortie extérieure a eu lieu dans les rues de Rousies pour fêter Halloween et recevoir des bonbons des habitants.

L'association « La Récré des Sablons » a invité les enfants du Centre Aéré à participer à un concours de déguisements et leur a offert un goûter.

Tous les enfants présents ont reçu une récompense offerte par la Municipalité.

Le centre a été clôturé par un goûter auquel ont participé parents, la Récré des Sablons et des élus. Chants, danses et sketches étaient au spectacle.

Le centre aéré de décembre fonctionnera :
Du 22 au 24 Décembre et du 29 au 31 Décembre 2008

Le centre aéré de février fonctionnera :
Du 23 au 27 Février et du 02 au 06 Mars 2009

Inscriptions en Mairie dès maintenant.



L'Adjoint au Centre Aéré,
B. PAQUIE

Les enfants de l'école Jean Jaurès

le vendredi 7 novembre 2008

REÇU 14 NOV. 2008

Bonjour Monsieur Le Maire,

nous ne sommes pas contents parce qu'il y a quelqu'un qui a arraché le potiron de notre jardin. Après, ils ont joué avec notre potiron comme si c'était un ballon et ils ont jeté le potiron contre le mur.

On voulait faire le concours du gros potiron mais maintenant il n'y en n'a plus dans notre jardin.

Ils ne sont pas gentils ceux qui ont fait ça. En plus, l'année dernière ils nous en ont déjà volé un !

Au revoir Monsieur Le Maire

Les enfants de la classe et la maîtresse.

INFORMATIONS MUNICIPALES

POINTS SUR LES TRAVAUX REALISES EN 2008

Ecole Pasteur :

- Remplacement des fenêtres (3^{ème} tranche)
- Logement remplacement fenêtres et portes
- Remplacement d'une gouttière (côté rue Pasteur)
- Suppression de cheminées et réparation du toit

Ecole Léon Liémans :

- Cuisine remplacement de 2 dômes
- Rajout cuisine : réparation plafond, peinture des murs
- Création d'un parking (en cours)
- Pose d'une barrière coulissante, aménagement de l'entrée de service

Sport : FOOTBALL

- Réparation des salles de douche
- Remplacement clôture tôles par panneaux grilles rigides
- Elagage des peupliers (en cours)

Voirie :

Rue de la Grimpette : réfection du chemin piétonnier, création d'un fil d'eau. Amélioration de l'éclairage public

Rue de la Mairie : enfouissement des réseaux (électriques, PTT etc) réfection du trottoir côté Mairie (en cours)

Ensemble Henri Barbusse : rue descendante. Création d'un fil d'eau, trottoir parking

Eclairage public : modernisation des coffrets (dernière tranche)

Maison Ondet :

Etude pour logement d'accueil d'urgence (en cours).

Eglise :

- Réparation de vitraux (en cours)
- Enlèvement de deux arbustes en façade et guirlande.
- Pose de barrières de sécurité

Place du 8 Mai :

- Réparation et rejointoiement du mur côté rue de Maubeuge
- Réparation toit abri de pétanque (en cours)

Place Julien BERNARD :

Extension du parking (à la place du bungalow)

Chapelle rue de la Grimpette :

Pose de fresques et peinture intérieure (en cours)

Rue des Viviers :

- Réfection totale du toit local du foot
- Remplacement des fenêtres (côté rue de Maubeuge en cours)

Salle des fêtes :

- Travaux de mise aux normes (entrée, cuisine, électricité, portes murs)
- Isolation charpente métallique
- Enlèvement d'arbustes sur la toiture

Cimetière :

- Création de deux allées

Rue du Caillou :

- Rejointoiement du mur en pierre
- Réfection de l'escalier
- Pose de main-courante (en cours)

Rue d'Hautmont :

- Empierrement, renforcement
- Rectification du sentier

Investissements divers :

Services Techniques :

- Achat d'un véhicule électrique sans permis
- Achat de deux lève-chapiteau

Salle des Associations (1^{er} étage Salle Serge VAN SOEST) :

- Réfection
- Installation d'une alarme
- Achat de tables et de chaises

L'Adjoint aux Travaux,
C. LEMOINE



Parking école L. Liémans



Mur Place du 8 Mai



Escalier ruelle du Monument



Création de deux allées au cimetière



Rectification du sentier rue d'Hautmont



Toit local du Football



Chemin piétonnier rue de la Grimpette



Ensemble Henri Barbusse

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 13 NOVEMBRE 2008

REVISION DU PLU – DEBAT SUR LE PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'étude du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est une phase importante qui va déboucher sur l'adoption du plan de zonage et du règlement. Il s'agit en fait du projet politique de la commune qui va édicter des règles sous le contrôle des services de l'Etat.

Le site de Falize sur les 17 hectares, 7 hectares resteront en zone verte. Quant à la dépollution, quelle que soit la destination de ce site, elle devra être réalisée. Celle-ci est prise en charge par l'armée.

Le fait de classer le site de Falize en zone constructible montre la bonne volonté de la commune de satisfaire aux exigences de la loi S.R.U. (logements aidés).

SEJOUR A LA NEIGE

La commission du Centre Aéré réunie le Mercredi 29 Octobre 2008 propose au Conseil que le séjour à la Neige 2009 se déroule en Italie à CHIUSA DI PESIO avec REV'ALIZES du 27 Février au 07 Mars 2009 (hors vacances scolaires italiennes les pistes seront plus dégagées).

La participation des familles : enfant Roséen : 200 €, enfant non Roséen : 625 €.

LA SECURITE ROUTIERE DANS LES ECOLES

La sécurité de nos enfants est un sujet d'actualité permanente. L'association roséenne de sécurité routière, en partenariat avec la commune a tenu à apporter son aide aux écoles pour l'organisation de la semaine d'action éducative dans ce domaine, (du 13 au 19 Octobre). Pour ce faire, l'association a distribué tout un support d'éducation et de prévention dans chacune des 5 écoles.

Chaque classe a reçu son lot de gilets réfléchissants pour les sorties, son matériel pédagogique (livrets, CD, livres du maître...).

Un concours de dessins a été proposé aux primaires et aux sections de grands. En tout, 15 classes sur 15 se sont inscrites. Un grand merci aux enseignants, aux enfants et aux donateurs qui ont permis d'offrir de nombreuses récompenses.

Un jury a été réuni pour départager les dessins et établir un palmarès par classe. La tâche a été bien délicate. Les critères retenus ont été la valeur du message et le soin apporté par l'enfant. Une délégation de l'association est passée dans chaque classe pour récompenser les gagnants.

L'association tiendra son assemblée générale le Mardi 16 Décembre 2008 à 17 H 30 Salle d'Honneur de la Mairie.

Une participation effective est vivement souhaitée.

La Présidente,
J. WASILKOWSKI



Quelques-uns des nombreux enfants récompensés

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA FAMILLE FRANCAISE

La médaille d'honneur de la Famille française a été créée par décret du 26 Mai 1920, pour honorer les mères françaises ayant élevé dignement plusieurs enfants.

Modification importante : la distinction s'appelle maintenant « médaille de la famille ». On notera la disparition de l'adjectif « française ».

En effet, la nationalité du postulant n'est plus un élément discriminant ; par contre, tous les enfants concernés par le comptage doivent être français.

Il existe trois degrés de récompense :

- Médaille de bronze (4 ou 5 enfants élevés) ;
- Médaille d'argent (6 ou 7 enfants élevés) ;
- Médaille d'or (8 enfants élevés et plus).

Les titulaires reçoivent un diplôme contenant l'extrait de l'arrêté d'attribution. Il existe une seule promotion par an.

Les candidatures ou les propositions doivent être déposées à la mairie du domicile.

FETES

Le 28 Septembre 2008, au Pasino de Saint-Amand les Eaux, a eu lieu l'élection de Miss Artois Hainaut, Melle Charlotte LEBEGUE Miss Val de Sambre 2007 a été élue 3^{ème} dauphine.

Le 11 Octobre 2008 s'est déroulée la 5^{ème} élection de « Miss Val de Sambre ». Après une magnifique soirée composée de danses, d'élégance, de sourires et bien sûr de strass Mademoiselle Astrid PONCHEL a été couronnée « Miss Val de Sambre 2008 » et concourra pour le titre de Miss Artois Hainaut 2009. Nous comptons sur vous pour l'encourager, mais nous en reparlerons.

Nous remercions le club photo pour son tour de France en diapos projeté au cours de la soirée du 20 Novembre 2008. A l'issue de celle-ci, diverses récompenses ont été remises.

Concours du plus gros potiron

Avec un potiron de 27,700 kg Monsieur DEHONT Marc a gagné la compétition suivi de Messieurs MERCIER Jean-Luc et LEBRUN Philippe.

Concours des illuminations de Noël

1. M. et Mme POURCHAU et Mme FIEVET Ghislaine
2. Mme DEMASSIEUX Ophélie et Mme PANNIER Brigitte
3. M. LESTOQUOY Jean-Claude et Mme PIRE Sophie
4. M. HAIRON et Mme LETERTRE Christiane
5. M. DUFOUR Yannick et M. DEMASSIEUX David

Concours des maisons fleuries

Petites surfaces

2. Mme PANNIER Brigitte
3. Mme DRAGICEVIC Carmen
4. M. PLAITIN Robert



Grandes surfaces

1. M. WALEMME Yvon
2. Mme DENIMAL Bernadette
3. Mme JOUAN Francine

Bravo, à toutes ces personnes qui par leur action embellissent notre ville.

Citons, le prix obtenu par la Municipalité au concours des villes et villages fleuris grâce aux Services Techniques et félicitations aux écoles pour leur participation « aux écoles fleuries ».



LE MARCHÉ DE NOËL

Le 17^{ème} marché de Noël a planté ses chalets sur la place au cours du dernier week-end de novembre.

Précédée du Conseil Municipal, l'Harmonie a inauguré cette traditionnelle manifestation. Beaucoup d'exposants ont offert aux visiteurs de nombreuses idées d'achats de Noël, car les stands étaient très variés : plaisirs de la bouche et du palais, avec les vins, les apéritifs, la charcuterie, les bonbons et autres spécialités du terroir ; jouets, décorations, petites compositions...

Quelques associations locales étaient présentes. Les petits de maternelles, avec le renfort de l'Harmonie municipale, ont fait crépiter les flashes des parents.

Samedi après-midi, c'est la petite Julie BODCHON (5 ans) qui a été désignée Mini Miss Rousies 2008. Félicitations pour cette mignonne brunette souriante et pleine de vie.

Le titre de Miss Rousies 2009 a été décerné à Melle Amandine TAQUET. Les dauphines sont, dans l'ordre, Melle Tiffanie DUBIE et Melle Margaux NICOLAS. Toutes nos félicitations pour ces demoiselles.

Deux belles tombolas ont clôturé ces journées en faisant de nombreux heureux. Il ne faut pas oublier de saluer la présence de Mickey, de Minnie et de leurs amis. Qu'ils soient remerciés : bien sûr !

L'Adjointe aux Fêtes,
B. HOUANT

DATES A RETENIR DE JANVIER A MARS 2009

JANVIER :

- Jeu**di 15 : Assemblée Générale « Les Eglantines »
- Dimanche 18** : Vœux du Maire Salle des Sports
- Dimanche 25** : Repas du « Célérier »
- Samedi 31** : Repas interne de la « Chanterose »

FEVRIER :

- Mardi 03** : Assemblée Générale de l'Harmonie Municipale
- Vendredi 06** : Assemblée Générale du Comité de Jumelage
- Samedi 07** : Festival de Jazz par « Groov Unit Jazz »
- Lundi 09** : Assemblée Générale « Les Amis du Marché Roséen »
- Vendredi 13** : Assemblée Générale du Scrabble
- Samedi 14** : Loto « La Récré des Sablons »
- Samedi 21** : Repas de l'école Jean Jaurès
- Mardi 24** : Mardi Gras par « Les Eglantines »
- Samedi 28** : Repas des « Ch'tis Gilles de Rousies »

MARS :

- Dimanche 08** : Repas dansant de la FNACA
- Samedi 14** : Repas de l'APE Langevin Wallon
- Samedi 21** : Soirée bavaroise par l'Harmonie
- Dimanche 29** : Noces d'Or et de Diamant
Repas des Anciens

COMMISSION SANTE

La commission de santé a pris naissance avec la nouvelle municipalité et invite les volontaires à participer aux réunions. Elle travaillera dans un but d'information et de prévention (diabète, maladies cardio-vasculaires, tabagisme etc).

Des maladies évitables nous guettent. Adoptons des moyens simples mais quotidiens pour lutter contre elles : une bonne hygiène.

Nous lutterons ainsi :

- Contre certains virus et bactéries
- Contre des parasites (cutanés ou intestinaux)
- Contre les produits toxiques (ingérés après contact avec les mains)

Il faut limiter leur transmission qui peut se faire par la peau, les aliments, l'air inhalé.

Lavons-nous les mains aussi souvent que possible (n'importe quel savon désinfecte la peau) **surtout avant les repas.** Les particules chimiques que nous touchons en travaillant sont nocives (dés herbants, peintures, terre...). Lavons les légumes et les fruits avant de les manger crus ou avant de les cuire.

Evitons de contaminer notre entourage quand nous nous savons atteints d'une maladie contagieuse (notre salive, nos expectorations, nos déjections sont contaminantes).

Utilisons un antiseptique (en très faible quantité !) type eau de javel pour la vaisselle. Mettons la main devant la bouche en éternuant ou en toussant. Jetons rapidement nos mouchoirs en papier souillés dans une poubelle fermée.

Les enfants sont particulièrement vulnérables car ils mettent tout à la bouche. Pensons aux tétines qui traînent sur le sol, sur les tables ou dans les poches des parents. Nettoyons-les et habituons les enfants à se laver les mains et les dents.

On n'est pas propre parce que l'on prend plusieurs douches par jour : il vaut mieux une douche courte le soir et se **laver les mains plusieurs fois par jour.**

Mains propres, vêtements propres, maison propre, et nous progresserons dans la lutte contre certaines maladies.

Les produits les plus simples, les moins chers (savon de Marseille, eau de javel) ne sont pas moins efficaces, et souvenons-nous que l'eau du robinet est notre amie.

Prochaine réunion prévue le 14 Janvier 2009 à 18 H 30 Salle Jean Gilson sur le thème : l'alimentation. Rejoignez-nous !

RECTIFICATIF NOUVEAUX HORAIRES DU BUREAU DE POSTE DE ROUSIES

Nous vous informons des nouveaux horaires d'ouverture au public de la Poste à compter du **Lundi 1er Décembre 2008**

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi :

de 8 H 30 à 11 H 45 et de 14 H 00 à 16 H 30

Levée du courrier à 16 Heures

Samedi : de 8 H 30 à 11 H 45

Levée du courrier à 11 Heures



SERVICE MINIMUM D'ACCUEIL DANS LES ECOLES EN CAS DE GREVE

La loi N° 2008-790 du 20/08/2008 oblige les communes à mettre en place un service minimum d'accueil des élèves si le taux de participation à une grève dépasse 25% du personnel enseignant. Les horaires restent ceux de l'école. Il est évident que l'horaire du soutien n'est pas concerné. Le maire doit maintenir le service de restauration pour les présents régulièrement inscrits.

D'importants problèmes accompagnent la mise en application de cette loi hâtivement décrétée :

- Il appartient au maire de recruter les personnes pour effectuer ce service d'accueil. Que ce soit en école maternelle (personnel communal) ou en école primaire (enseignants retraités, parents d'élèves, étudiants...), ces personnes n'ont pas toujours la qualification, ni la préparation indispensables pour encadrer des enfants pendant la durée d'une grève.
- Ces personnes effectuant ce service relèveront de la responsabilité de l'Etat. Mais à quelle autorité reviendra celle de leur encadrement ?
- Des enseignants s'opposent légitimement à l'occupation de leur classe en leur absence.
- Le personnel communal peut très bien être en grève également lui aussi.
- Le maire ne se veut pas « casseur de grève »
- Mise en responsabilisation de l'encadrement vis-à-vis de la remise des enfants à des personnes qu'elles ne connaissent pas.

La municipalité affirme son respect pour le droit de grève. Parents : ayez bien conscience qu'il s'agit d'un service minimum **d'accueil**, non d'enseignement, qui s'adresse à des parents désorganisés par la grève. Ce service n'est pas assuré par des spécialistes (envisagerait-on de faire circuler des trains, fonctionner des services..., avec des non professionnels ?)

La commune doit disposer d'un « vivier » de personnes susceptibles d'assurer ce service minimum.

ETAT-CIVIL ANNEE 2008

NAISSANCES

ARNOULD Robin né le 09/01/2008
BONO Ellia née le 20/01/2008
BROQUET Arthur né le 12/05/2008
BUTEL Peacey né le 24/06/2008
CATTEAUX Lola née le 17/09/2008
CHARBIT Coralie née le 19/03/2008
COUVREUR Cassandra née le 14/09/2008
DIREZ Killian né le 14/02/2008
DOMERGUE Donaël né le 28/08/2008
DUCHARNEUX Kyllian né le 12/04/2008
DUFRANNE Manon née le 05/10/2008
FAGOT Elisa née le 21/01/2008
FLEURISSE Simon né le 20/06/2008
FRANCOIS Manon née le 18/08/2008
GODEFROID Morgane née le 03/06/2008
GUIDEZ – LEBEGUE Estéban né le 20/11/2008
HOSTELART Sarah née le 28/07/2008
JOVELIN Maëlys née le 09/11/2008
LEGROS Eloïse née le 06/03/2008
LELEUX Nolan né le 16/09/2008
LIENARD Kelyan né le 10/09/2008
LOCQUENEUX – MARYSSAËL Benjamin né le 20/11/2008
MAGY Téa née le 26/09/2008
MAJOL Lucas né le 13/07/2008
MOREAU Léana née le 23/05/2008
ODEN Joshua né le 02/05/2008
PEDARROS Léa née le 19/05/2008
PETIT Mathis né le 15/04/2008
PIRE Maëlys née le 01/11/2008
POULAIN Axel né le 25/04/2008
SCOUFLER Victoria née le 19/05/2008
SIMPERE Amaya née le 19/03/2008
SISSOEFF Noa né le 20/03/2008
SOUVENBRIE Axel né le 11/01/2008
STAMANNE Ylan né le 02/10/2008
TAVERNIER Léa née le 13/05/2008
VICAINNE Maylee née le 07/11/2008
WALLEMME Justine née le 19/02/2008
WALLEMME Enzo né le 19/02/2008

DECES

APPLINCOURT Véronique le 27/07/2008
BARAS Marie Louise épouse DELARUE le 01/01/2008
BATTISTON Irma veuve GRASSI le 25/08/2008
BERA Marie-Madeleine le 06/10/2008
BONNIER Rudy le 29/10/2008
CARLIER Gérard le 28/03/2008
COQUEREAU René le 01/01/2008
DEMARET Henri le 16/08/2008
DENDAL Christelle le 27/05/2008
DUFRANE Marie-Danièle épouse BONTINCK le 20/11/2008
GREGOIRE Albert le 13/09/2008
GUCHEZ Jocelyne épouse OLLIVIER le 08/01/2008
HAINAUT Marie-Louise veuve ETIENNE le 11/01/2008
KOJKURCZKO Zofja veuve LACOURT le 04/02/2008
LAMACQ Olivier le 09/01/2008
LECOCQ Jacqueline veuve HANNON le 04/03/2008
LECOMTE Robert le 22/02/2008
LEDRU Robert le 24/07/2008
LENOIR Jean le 28/08/2008
MAGINET Charles le 26/02/2008
MICHAUX Mireille épouse VANDERSTOCKEN le 06/01/2008
MOLITOR Bernard le 22/07/2008
MOUSAIN Bernard le 20/06/2008
NAVELLIER Charles le 06/03/2008
PHILIPPE Léon le 12/10/2008
POULET Jean le 22/09/2008
PRESSAC Dominique épouse WENDLING le 25/03/2008
QUENEE Adèle veuve BROUANT le 01/09/2008
TOLE Maria veuve SANTORO le 24/02/2008
TRIBOUT Marguerite veuve KELDERMANS le 29/05/2008
TRUDEL Paul le 18/05/2008
WALBECQ Boris le 25/03/2008
WILDEMEERCH Denis le 28/11/2008

MARIAGES

BLANQUET Xavier et BOTALLA Ingrid 07/06/2008
CATTEAUX Sébastien et STROBBE Fanny 07/06/2008
CLAIRET Vincent et WILMART Rébecca 30/08/2008
COUSIN Christophe et CROCHART Mallorie 09/08/2008
DELHAYE Laurent et PROVENZANO Nathalie 09/08/2008
GODIN Jean-Yves et DEVERGNIES Cindy 25/10/2008
JUNOT Mathieu et ROBERT Virginie 21/06/2008
LARTIGUE Philippe et TRAPANI Marie-Christine 21/06/2008
LEJEUNE Marcel et DEWALS Marie-Thérèse 21/06/2008
PIERARD Stéphane et LOIRE Sophie 27/09/2008
QUONIOU Raphaël et DERUELLE Louise 19/07/2008
VIEVILLE Olivier et GUILLOU Noura 02/08/2008
WESTERLYNCK Olivier et MAKOWKA Marie-Cécile 12/07/2008



Pour fêter le centenaire de l'entreprise, nous recherchons tout objet, document ou photographie relatif à l'histoire de la Société que nous pourrions utiliser pour enrichir l'exposition qui sera faite lors de journées « Portes ouvertes » à l'Ascension 2009.

Merci de contacter l'entreprise (*Ph Bréchon-Cornéry 03 27 69 42 42*) ou la Mairie auprès de Melle TERMOLLE Sandra ☎ 03.27.62.15.01.



SONDAGE

La Municipalité a la possibilité de choyer ses anciens en instituant un service de repas à la cantine Liémans, pendant les petites vacances scolaires (Février, Pâques, Toussaint, Noël), à condition bien sûr, qu'il y ait un nombre minimum de personnes.

Le prix du repas ne dépassera pas 5 €. Cela donnerait pour nos anciens, l'occasion de se retrouver, d'échanger et de passer un bon moment ensemble.

A cet effet, nous vous sollicitons pour savoir si ce projet est réalisable. Merci de nous retourner l'imprimé rempli par vos soins, à cocher suivant votre choix.

✂-----

Madame,.....

Monsieur,.....

Adresse,.....

Ce projet nous intéresse

Ce projet ne nous intéresse pas

Date :

Signature :